

MAIRIE DE SAINT-BONNET-EN-CHAMPSAUR
(Hautes-Alpes)« *Nihil nisi a numine* »EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 6 JUILLET 2017

L'an deux mil dix-sept le six du mois de JUILLET à 20 heures 30 le Conseil Municipal de la Commune de St Bonnet, étant assemblé en session ordinaire à la Salle de la Mairie de St Bonnet, lieu habituel de ses séances, après convocation légale, datée du 29 Juin 2017, sous la Présidence de M. Laurent DAUMARK.

Etaient présents tous les conseillers en exercice :

M. Roland BERNARD, M. Paul DAVIN, Mme Emilie DROUHOT, M. Benoît GOSSELIN, Mme Marie-Andrée FESTA, M. Philippe GONDRE, Mme Nathalie LAJKO, Mme Martine MARC, Mme MILLON Florence, M. Pierre-Yves MOTTE, M. Christian PARPILLON, Mme Emmanuelle PELLEGRIN et Mme Marion PELLEGRIN.

Etaient absents et représentés : Mme Béatrice ALLOSIA ayant donné pouvoir à Mme Martine MARC, M. Jean-Yves GARNIER ayant donné pouvoir à Mme Emilie DROUHOT, Mme Marie-Anne MANAUD ayant donné pouvoir à Mme Nathalie LAJKO, M. Dominique GOURY ayant donné pouvoir à M. Benoît GOSSELIN, M. Carmine ROGAZZO ayant donné pouvoir à M. Laurent DAUMARK.

A été nommée Secrétaire de Séance : Mme Marion PELLEGRIN

NOUVELLE GRILLE TARIFAIRE POUR LA GARDERIE PERISCOLAIRE POUR LA RENTREE SCOLAIRE 2017/2018

Le maire rappelle à l'assemblée que lors de la séance du conseil du 7 juillet 2015, les conseillers avaient délibéré sur les tarifs de la garderie périscolaire qui tenait compte du nouvel emploi du temps (semaine de 4,5 jours).

• Quotient Familial	Tarif ponctuel par tranche + mercredi midi	Tarif hebdomadaire par tranche identique (4 fois par semaine sauf tranches du midi)	Tarif hebdomadaire Par tranche identique (5 fois par semaine sauf tranches du midi)	Tarif midi hors mercredi
< 450 €	1,20 €	3,70 €	4,50 €	0,50 €
450 € < QF < 700 €	1,40 €	4,20 €	5,00 €	0,60 €
700 €	1,60 €	4,70 €	5,50 €	0,70 €

Suite à la demande de dérogation auprès du DASEN (semaine de 4 jours), une proposition est faite selon le tableau suivant :

• Quotient Familial	Tarif ponctuel par tranche + mercredi midi	Tarif hebdomadaire par tranche identique (4 fois par semaine sauf tranches du midi)	Tarif hebdomadaire Par tranche identique (5 fois par semaine sauf tranches du midi)	Tarif midi hors mercredi	Mercredi matin (de 8 heures 30 à 11 heures 30)
QF < 700 €	1,30 €	4,20 €	5,00 €	0,60 €	7 €
QF > 700 €	1,50 €	4,70 €	5,50 €	0,70 €	7 €

A l'unanimité, le CONSEIL MUNICIPAL DECIDE :

- DE SUPPRIMER la tranche du QUOTIENT FAMILIAL < 450 € ;
- D'APPROUVER le tableau ci-dessous concernant la nouvelle grille tarifaire de la garderie périscolaire applicable dès la prochaine rentrée scolaire 2017/2018 :

• Quotient Familial	Tarif ponctuel par tranche + mercredi midi	Tarif hebdomadaire par tranche identique (4 fois par semaine sauf tranches du midi)	Tarif hebdomadaire Par tranche identique (5 fois par semaine sauf tranches du midi)	Tarif midi hors mercredi	Mercredi matin (de 8 heures 30 à 11 heures 30)
QF < 700 €	1,30 €	4,20 €	5,00 €	0,60 €	7 €
QF > 700 €	1,50 €	4,70 €	5,50 €	0,70 €	7 €

Membres en exercice :	19
Membres présents :	14
représentés	5
Pour :	19
Abstention :	0
Contre :	0

Ainsi fait et délibéré le 6 Juillet 2017

Pour copie conforme

Le Maire,
Laurent DAUMARK

